

CONTRAT D'ADHÉSION AU SERVICE DE COUPON-CRÉDIT UNIS

Taxi COOP Québec
525-5191

Taxi COOP Beauport
661-7711

**Association Coopérative
Des Taxis Québec**
525-8123 / 522-2001

**Association Taxi COOP
Charlesbourg**
626-5252

**Taxi Ste-Foy Sillery
Association Coopérative**
653-7777

**Taxi Laurier
Sainte-Foy**
651-2727

(Les renseignements donnés ci-dessous sont confidentiels)

Contrat d'adhésion au service de coupon-crédit

Preneur : GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
GOUVERNEMENT DU CANADA
PARA GOUVERNEMENTALE
MUNICIPALITÉ

TAXIS UNIS

496, 2e Avenue
Québec, Qc
G1L 3B1

Tél : 525-4953
Fax : 525-8303

Nom de l'organisme
Ou du Ministère :

Direction :

Responsable :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Téléphone :

#

Télécopieur :

Adresse Courriel :

SVP joindre une copie du certificat d'exemption de taxes. Merci!

* Veuillez nous mentionner si l'adresse de FACTURATION et de LIVRAISON des coupons est la même, dans le cas échéant veuillez nous l'indiquer.

Si cette demande est acceptée, son signataire ou la personne, organisme ou compagnie pour lequel il est autorisé à la signer, s'engage à payer son compte dans un délai de trente (30) jours à compter de la date du relevé mensuel par paiement intégral des courses accomplies et des services rendus, plus 7% de frais d'administration.

Le signataire ou la personne, l'organisme ou compagnie pour lequel il est autorisé à signer se déclare responsable de la perte ou du vol de tous coupons ou de tous carnets de coupons en sa possession et des conséquences et préjudices encourus par cette perte ou ce vol. Il est très important de mentionner que si un employé change de département le livret de coupons est encodé à la direction et non à l'employé. Il faut aussi mentionner que si le responsable de votre département prête un coupon à un autre département le coupon sera facturé au responsable du livret.

Le signataire ou la personne, l'organisme ou compagnie pour lequel il est autorisé à signer la présente demande s'engage à donner immédiatement avis verbal et écrit à TAXIS UNIS de toute perte ou vol de coupons ou de carnets de coupons en sa possession.

Le signataire ou la personne, l'organisme ou la compagnie pour lequel il est autorisé à signer la présente demande s'engage à remplir lui-même tous coupons qu'il pourrait utiliser lors d'un déplacement en taxi et en se déclare pleinement responsable du contenu de tous ces coupons.

Le signataire ou la personne, l'organisme ou la compagnie pour lequel il est autorisé à signer reconnaît, si la présente demande est acceptée, que les coupons que pourra lui faire parvenir TAXIS UNIS, demeureront son entière propriété et qu'ils devront lui être retournés sur simple demande.

De plus le signataire ou la personne, l'organisme ou la compagnie pour lequel il est autorisé à signer la présente demande, reconnaît que les coupons qu'il pourrait obtenir de TAXIS UNIS peuvent être valides que dans les Taxis faisant partie de TAXIS UNIS et ne seront pas utilisables dans toutes autres voitures Taxis.

SIGNÉ À : _____

DATE: _____

X

Ministre, Président, ou personne dûment autorisée à
cette fin, pour et au nom du Preneur

(Section réservée à TAXIS UNIS)

Numéro de compte : _____

Administrateur dûment autorisé pour et au nom de la Coop